



Théophraste Renaudot, le médecin journaliste

publié le 22/12/2013 - mis à jour le 23/12/2013



Théophraste Renaudot (1584-1653)

Théophraste Renaudot, médecin du roi, est surtout connu comme le premier journaliste français. Il fonde la Gazette de France en 1631.

Un médecin philanthrope

Né à Loudun en 1584 dans une famille réformée, il fait des études de médecine à Montpellier. En 1612, alors médecin en Poitou, il est appelé à Paris par la Reine-mère, Marie de Médicis, et nommé médecin du roi. Très préoccupé du sort des pauvres - en grand nombre dans la capitale - il se voit conférer, en 1618 le titre de « commissaire général des pauvres du royaume » et fait accepter par le roi le projet d'un établissement en leur faveur : le « Bureau d'adresse » qui ouvre ses portes en 1630. Cet établissement est destiné à l'accueil des déshérités.

Bureau de placement au début, il devient, dès 1640, un dispensaire et une clinique où Renaudot organise des consultations gratuites, ce qui lui aliène la plupart des médecins.

Il s'intéresse en outre à la préparation des médicaments et prône l'emploi de la médication chimique.

Le bureau d'adresse de la rue de la Calandre à Paris - la maison du « Grand Coq » - a connu un tel succès qu'il a fallu l'agrandir et créer des succursales.

Un journaliste

Renaudot est le fondateur de la Gazette de France (1631), le premier des journaux français, publié dès son début sous le patronage du gouvernement. Il arrive que Louis XIII et Richelieu y collaborent.

La Gazette, qui paraît une fois par semaine et fournit des informations politiques qui concernent l'Europe entière, poursuit son activité jusqu'en 1792 et compte 162 volumes.

En 1635, Renaudot prend la rédaction du Mercure français qui était sorti en 1605 des presses de Jean Richer imprimeur et libraire.

D'origine protestante, il s'est converti au catholicisme vraisemblablement lorsque Richelieu lui fit accorder en 1631 le privilège pour l'établissement de la Gazette de France.

Théophraste Renaudot meurt à Paris en 1653.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.